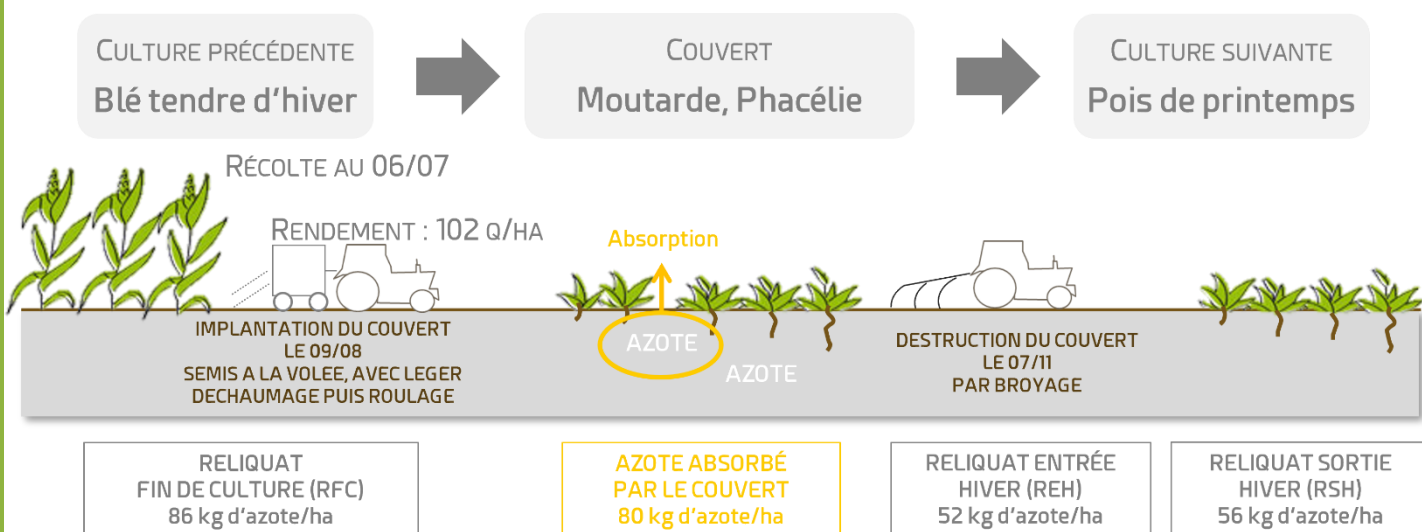


Itinéraire technique

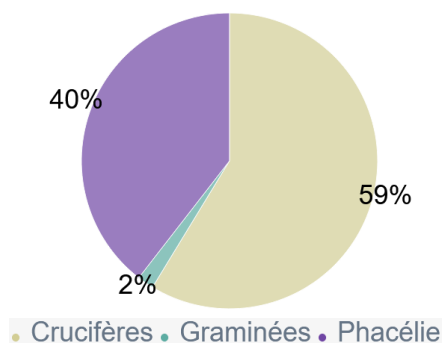


Quelques données

Composition au semis

- Moutarde blanche : 3,2 kg/ha
- Phacélie : 4,8 kg/ha

Biomasse fraîche au moment de la pesée



Chiffres clés

- 3,3 tonnes** de matière sèche produites/ha
- 80 kg** d'azote absorbé/ha au moment de la pesée (cf photo)
- REH : **52 kg d'azote/ha**
- Azote potentiellement restitué : **23 kg d'azote/ha**

Etat du couvert au 25/10/2022



Commentaire

Ce couvert a été semé à la volée, avec un léger déchaumage suivi d'un roulage. Ce mode de semis, notamment le roulage ainsi que l'humidité résiduelle lui ont permis de bien se développer. La moutarde n'a pas trop concurrencé la phacélie, car les biomasses produites par les deux espèces sont plutôt équilibrées.

Le RFC était de 86 kg d'azote/ha, et le couvert a absorbé 80 kg d'azote/ha : cela a permis d'obtenir sur cette parcelle un REH de 52 kg d'azote/ha.

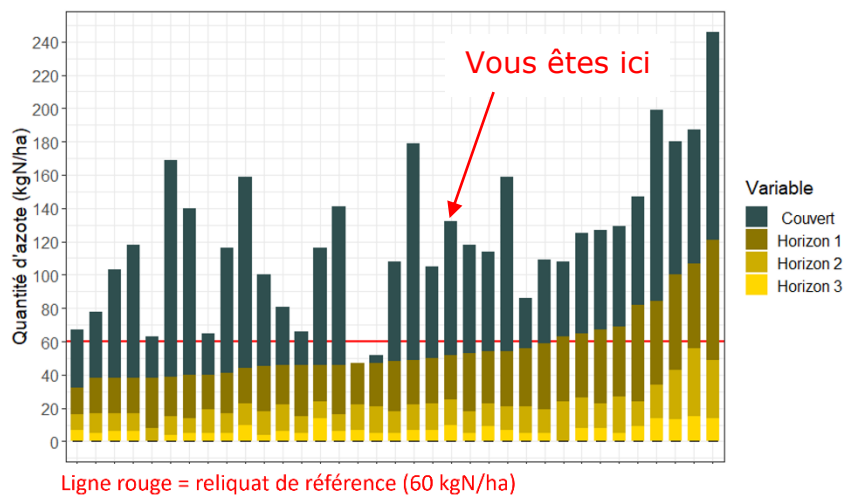
Le résultat atteint donc l'objectif de REH inférieur à 60 kg d'azote/ha, permettant d'obtenir une eau sous racinaire contenant moins de 50 mg de nitrates par litre.

Impact des couverts sur la quantité d'azote

Ce graphique présente la répartition de l'azote dans les parcelles du réseau couvert 2022 sur les AAC de Chartres Métropole.

En gris : azote absorbé par le couvert.
En ocre : l'azote du sol en entrée hiver (REH) sur les différents horizons. La quantité totale représente la disponibilité en azote sur la parcelle (azote à la récolte + minéralisation du sol).

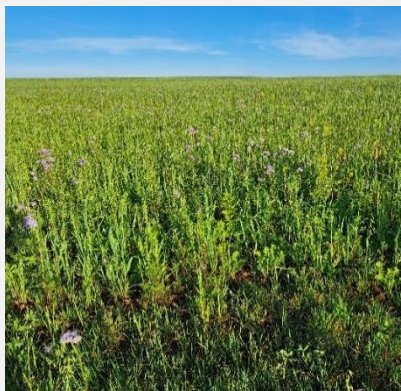
Sur cette parcelle, le couvert a capté 80 kg d'azote/ha, ce qui a permis d'atteindre l'objectif de REH inférieur à 60 kg d'azote/ha. Le couvert a donc été efficace.



Vu en 2022 dans le réseau couvert :



Dammarie : 3,5 tMS/ha

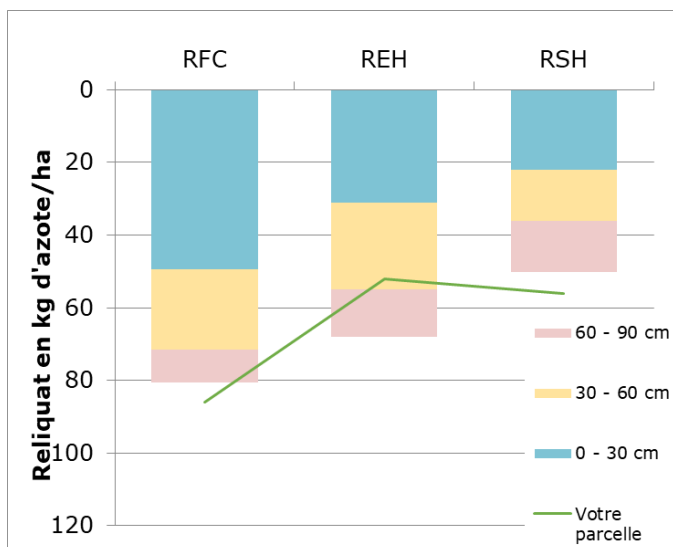


Berchères : 2,2 tMS/ha



Votre parcelle : 3,3 tMS/ha

Contexte reliquat 2021/2022 sur DAMMARIÉ



Depuis 8 ans la Chambre d'agriculture d'Eure-et-Loir et Chartres Métropole mettent en place un réseau reliquats pour suivre l'évolution de l'azote dans les sols, sur les AAC de Berchères Saint Germain et Dammarie. En 2022, le suivi a été déployé sur les autres AAC de l'agglomération. Il a montré qu'un pic de minéralisation automnale non valorisé par les cultures a tendance à recharger les sols en nitrates avant la période de remplissage des nappes phréatiques (en hiver).

En 2022, l'été globalement sec suivi d'un automne assez chaud et peu humide ont abouti, en moyenne sur les AAC de Chartres Métropole, à des reliquats entrée hiver (REH) inférieurs aux reliquats de fin de culture (RFC). C'est assez inédit en l'absence de lessivage précoce, qui peut avoir lieu en cas de fortes pluies en fin d'été et début d'automne. Les couverts d'intercultures ont absorbé plus d'azote que les années passées, et les céréales ainsi que les colzas étaient plus développés avant le prélèvement des REH.